

FERMETURE DE LA CRÈCHE ADMINISTRATIVE: C EST POUR DEMAIN!

Depuis plusieurs années, la menace d'une fermeture de la crèche de la cité administrative plane au dessus de nos têtes. Fin 2022, la Mairie de Bordeaux a décidé de mettre fin à la convention d'occupation précaire qui lui permettait d'occuper le bâtiment de la crèche (propriété de l'Etat) au 31 août 2024. Cette structure peut accueillir près de 60 enfants (soit l'une des plus grosse structure de la ville) dont les deux tiers des places sont occupés par les enfants d'agents travaillant dans les ministères occupant la cité, Mériadeck...



CITÉ ADMINISTRATIVE - MULTI-ACCUEIL

Établissement municipal

Multi-accueil (60 enfants)

Inscription : [Caudéran](#)

De 2,5 mois à 4 ans

Loin d'être un simple service pour les agents, la présence d'une crèche administrative en bas de la cité participe grandement à la qualité des conditions de vie des agents. La fermeture de cette crèche serait un véritable recul social surtout dans une démarche actuelle de densification massive de l'occupation de la cité administrative. Comment les agents vont-ils réussir à faire garder leurs enfants alors que ce secteur est saturé et que trouver un mode de garde est un véritable parcours du combattant?

De plus, cette fermeture impacte l'offre de garde et plus largement la qualité de vie de ce quartier. Comment la Mairie peut-elle justifier auprès des habitants de la disparition de ce service et de son désengagement de la politique de la petite enfance?

De plus, nous déplorons l'absence totale de communication autour de ce sujet de la part de la Mairie de Bordeaux. Les parents n'ont été prévenus qu'en mai 2023 alors que le désengagement de la Mairie a été acté depuis décembre 2022. Quel manque de respect! De même, Solidaires Finances 33 n'a été officiellement informé de cette fermeture que lors d'une réunion de l'action sociale en avril 2023!

Vers une fermeture définitive ?

Bien que la DRFIP33 ne nous ait prévenu bien tardivement de la situation, les administrations occupantes de la cité tente depuis plusieurs mois de trouver une solution pour ne pas perdre cette crèche. Des repreneurs potentiels sont venus visiter les lieux mais le problème principal tient en la quantité de travaux à effectuer pour réhabiliter le bâtiment: 2,8 millions d'euros (et en matière de travaux, nous savons que les estimations sont souvent largement dépassées). La structure même du bâtiment doit faire l'objet d'une rénovation globale, l'étanchéité du toit doit être entièrement revue....des travaux lourds qui ne pourront se faire en présence des enfants.

Qui va prendre en charge le financement de ses travaux? Il est évident qu'aucune entreprise/association ne s'engagera à reprendre l'activité de la crèche et de financer les travaux! La CAF pourrait intervenir pour financer une partie des travaux d'aménagement intérieur avec une subvention par berceau.

Si finalement, les travaux sont finalement engagés, pour combien de temps la structure va être fermée et quelles solutions seront proposées aux parents pour faire garder leurs enfants? Autant d'interrogations qui nous inquiètent sur le devenir de la crèche administrative.

La crèche administrative: un long combat social

La question de la garde des enfants en bas âge des agents travaillant à la cité administrative s'est posée dès la construction de celle-ci en 1967. En 1974, alors que la deuxième tour de la cité est inaugurée, personnels et syndicats se mobilisent une nouvelle fois pour réclamer la construction d'une crèche inter-administrations pour accueillir les enfants des 1000 agents présents dans les locaux (voir article Sud-Ouest 28/09/1974). L'enjeu va au delà de la création d'un lieu de garde. Il s'agit aussi d'un combat social pour les femmes travaillant à la cité. Les mères de famille représentent alors 60% du personnel et sont durement confrontés au problème de garde si elles souhaitent continuer à travailler. N'oublions pas que bien qu'il se soit démocratisé, le travail des femmes, dans les années 70 est encore conditionné à sa capacité à gérer son foyer en parallèle.

Face à l'absence de réaction de l'administration pour répondre à ce besoin, des «crèches sauvages» sont organisées au sein de la cité administrative. Ainsi le 2 mai 1975, 80 enfants accompagnés de parents, d'enseignants bénévoles et de représentants syndicaux défilés dans les locaux et y ont passé la journée.

Meeting et coupeure de ruban symbolique à la Cité administrative



Le personnel réclame une crèche depuis cinq ans...

BRIGITTE est l'une des quelque mille cinq cents employés de la Cité administrative. Elle est mère de deux jeunes enfants, quatre ans et demi et deux ans. L'airé va à l'école. Le plus jeune chez une gardienne. Pour 25 francs par jour, soit 500 francs par mois. Faute de crèche.

Brigitte, à l'instar de près d'un millier d'employés et employées de la Cité administrative, a manifesté, hier matin, sur le parking, pour réclamer des équipements sociaux, au premier rang desquels se situe la crèche. En effet, plus de 60 % de ceux qui travaillent dans la Cité sont des mères de famille, la plupart étant des jeunes femmes pour qui l'absence de crèche pose des problèmes importants. C'est pourquoi, à l'appel du Comité syndical interministériel de la Cité administrative, regroupant les sections syndicales des employés, de l'agriculture, du commerce et des prix, de l'équipement, des anciens combattants et de la Sécurité sociale, elles ont manifesté leur mécontentement.

Ainsi que l'a souligné Christiane Dambourges (C.G.T.), au nom de l'Intersyndicale, le personnel réclame cette crèche depuis, 1969. En voir.

Il réclame également un centre médico-social, une garderie et des parkings.

Les manifestants ont défilé sur les boulevards puis ont assisté, au pied de la tour, à la pose symbolique de la première pierre de la crèche, ainsi qu'à la coupeure du ruban d'inauguration...

NOTRE CLICHE — Christiane Dambourges (au centre) coupe le ruban symbolique, tandis que M. Sarentino (à droite) s'apprette à poser la première pierre.

(Photo « S.O.F. »)

Sud Ouest 28/09/1974

VIE SOCIALE

Crèche sauvage à la Cité administrative



MERCREDI, l'Intersyndicale de la cité administrative a organisé une crèche sauvage sur les lieux de travail. Cela pour protester de la façon la plus convaincante contre l'insuffisance des équipements sociaux.

Cela fait sept ans que le personnel demande une crèche, une garderie et une infirmerie.

Mercredi matin, des centaines d'agents de la cité ont défilé autour des bâtiments. Les enfants y participaient avant de se retrouver pour la journée dans les trois salles des locaux syndicaux au premier étage de la tour B.

Des enseignants bénévoles, tous syndicalistes, ont encadré plus de quatre-vingts enfants après un moyen de trois à cinq ans. Ils étaient une vingtaine pour les surveiller, organiser les jeux et des séances de cinéma.

À midi, les enfants ont déjeuné avec leurs parents à la cantine, qui avait préparé un peu plus de légumes qu'habituellement.

L'après-midi, un goûter a été servi.

Chacun portait un badge avec son nom et le poste à appeler pour prévenir les parents en cas de nécessité.

La réussite de cette crèche sauvage ne doit pas donner naissance à une enquête avait démontré que soixante-dix enfants auraient pu être placés en crèche et cinq en garderie.

Les parents semblent prêts à recommencer l'opération jusqu'à ce que satisfaction leur soit donnée.

(Cliché « S.O.F. »)

CAISSE DE DEPART EN RETRAITE DES AGENTS DE CONDUITE DU DEPOT DE BORDEAUX SAINT-JEAN (N° 583)

Les camarades retraités agents de conduite du dépôt de Bordeaux - Saint-Jean sont informés que les

Manifestation intersyndicale à la Cité administrative

L'intersyndicale C.G.T. - C.F.D.T. - F.O. - S.N.U.T. de la cité administrative communique :

Suite à une décision du secrétaire d'Etat à la fonction publique de ne pas donner une suite immédiate à sa demande de subvention de fonctionnement pour la crèche - garderie à implanter à la cité administrative, l'assemblée générale des personnels réunie le 6 décembre a adopté à une large majorité le principe d'une action le 15 décembre prochain selon les modalités ci-après :

Crèche -garderie sauvage qui fonctionnera de 8 heures à 17 h 30 au premier étage, tour B (de nombreux parents ont déjà inscrit leurs enfants).

Réunion des personnels à 15 h 30 dans le hall de la cité pour voter une motion à déposer à la préfecture pour l'obtention de cette réalisation sociale éminemment souhaitable, dont le principe de la construction a été acquis mais pour lequel les moyens d'assurer son fonctionnement sont refusés.

Un premier projet de construction est lancé en 1976 mais n'aboutira pas faute de financement pour la construction ni pour le fonctionnement de la structure

Il faudra attendre encore le début des années 80 pour que la préfecture reprenne le dossier et que des financements soient trouvés pour commencer la construction de la crèche. De plus, la Mairie de Bordeaux accepte d'assurer la gestion de la future structure.

Finalement, la construction de la crèche administrative s'achèvera à la fin de l'année 1984 et ouvrira ses portes en 1985.

La crèche peut accueillir 60 enfants dont 30% sont proposés aux bordelais et dispose aussi d'une halte garderie.

Il aura fallu près de 17 ans de combats pour que la crèche ouvre enfin ses portes!

Une nouvelle crèche à la Cité administrative

Rien d'étonnant à ce qu'en période de Noël, le Conseil municipal de Bordeaux se préoccupe du problème des crèches... Et puisqu'il s'agit de natalité, saluons une naissance prochaine : celle de la crèche de la Cité administrative, dite crèche interministérielle.

Déjà le Conseil général avait donné son accord à ce nouvel équipement et voté des subventions.

Les élus bordelais ont décidé à leur tour, et à l'unanimité, que la ville participerait à cette création.

La crèche de la Cité administrative aura 60 places. Elle sera réservée, pour les deux tiers de sa capacité, aux enfants des employés, et pour le tiers restant, aux enfants de la Ville de Bordeaux.

Une halte-garderie de 20 places sera à la disposition des personnes venant à la Cité administrative comme usagers.

Suivant le rapport de M^{me} Guéneau, adjointe au maire, l'état et la ville passent une convention stipulant que la seconde participe aux frais de fonctionnement dans la limite et au prorata des places dont elle y dispose. Mais qu'elle assure la gestion de l'ensemble.

Cette crèche interministérielle ouvrira dans les tout prochains mois.



022136

PETITES ANNONCES MARDI et VEN

Sud-Ouest
21/12/1984

Et la Mairie de Bordeaux dans tout ça?

La question principale est de savoir pourquoi la Mairie de Bordeaux se retire aujourd'hui et met fin à la convention qui la liait avec l'Etat. Un choix politique? Un coût d'exploitation trop élevé?

Assurant la gestion de la crèche et y apportant un personnel qualifié, la Mairie de Bordeaux occupe gratuitement les locaux de la crèche et ce depuis l'ouverture en 1985. De plus chaque année, les services sociaux pour assurer la réservations des places verse à la Mairie pour chaque berceau une subvention. Pour exemple en 2018, la réservation d'un berceau à la crèche était facturé à peu près 8700 € aux services sociaux. En 2020, ce montant a été passé à 15 000€ par berceau (ce qui était le double du prix moyen pratiqué à Paris!) soit un montant global de 690 000€ à charge de l'administration pour réserver les 46 berceaux. La Mairie n'a d'ailleurs jamais fourni pièces justificants cette augmentation.

Bien sûr, comme chaque usager de crèche, les agents bénéficiant de berceaux réservés paient la crèche au tarif en vigueur.

L'opération financière apparaît plus que rentable pour la Mairie de Bordeaux! Un emplacement gratuit, des berceaux payés à prix d'or...Le problème n'est-il pas ailleurs?

Une structure accueillant autant d'enfants est aussi synonyme d'un besoin en personnel important: assistantes maternelles, puéricultrices, personnel de ménage....Et c'est certainement là que ce cache le problème. La Mairie a évoqué ses difficultés à recruter du personnel, à la multiplication des absences, des arrêts...mais cette situation résulte des mauvaises conditions de travail du personnel: rémunérations basses, heures supplémentaires, pénibilité de l'emploi peu reconnue.... la fatigue prend souvent le pas sur la vocation des personnels à travailler dans les structures d'accueil de la petite enfance.

Sans aucun écho ni information auprès des familles, la Mairie de Bordeaux a abandonné aussi une partie des habitants du quartier. Un service public qui ferme est un message fort et celui-ci vient mettre un grand coup de canif dans la politique de la petite enfance de la Mairie de Bordeaux.

L'ouverture de crèches privées n'est pas une réponse à la disparition d'un service public ouvert à tous. Les tarifs élevés dans les structures privées pénalisent de nombreuses familles et si le coût n'est pas un frein, l'absence récurrente de places en est un. Les parents sont souvent amenés à faire des choix lourds en terme d'organisation, de stress et vie professionnelle: arrêt du travail pour certains pour assurer la garde, trajets longs et heures de gardes à rallonge pour bénéficier d'une accueil en structure..... Ces problèmes sont les mêmes depuis des dizaines d'années et aucune réponse ne semble pouvoir y trouver de solutions. Ce n'est certainement pas le désengagement des collectivités sur ce sujet qui résoudra ce casse-tête.

Et maintenant?

Bien que les administrations occupantes de la cité administrative travaillent à trouver une solution, il est également nécessaire que nous nous mobilisions pour que le crèche réouvre réellement et pour lutter contre le recul des acquis sociaux qui sont attaqués de toute part. Nous, ceux sont: les organisations syndicales, les agents, les Directions mais aussi les habitants du quartier et plus largement les bordelais. Il nous appartient de faire entendre notre mécontentement dans la presse et les médias. Ce n'est certainement pas la Mairie de Bordeaux qui annoncera cette fermeture au risque d'être attaqué sur sa politique de la petite enfance. Il est également indispensable que les ministères qui sont prompts à communiquer sur la qualité de travail des agents et sur l'action sociale en général, se saisissent du problème.



**Permanence Solidaires
Finances Publiques Gironde**
0556248154
0783414442



solidairesfinancespubliques.drifip33
@dgfip.finances.gouv.fr



Suivez-nous sur twitter
@solidaires33



Réjoignez-nous sur
Facebook